

Les centralités régionales

Bourgogne-
Franche-Comté

I. Approche fonctionnelle

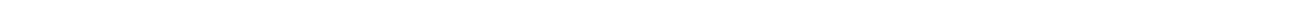
Février 2020



Version	maître d'œuvre	Maître d'ouvrage	Phase	Nature	Date du rendu
V1	ADU, AUDAB, AUTB, AUSB	CR de BFC	1er rendu	Rédaction	20/12/2019
VF	ADU, AUDAB, AUTB, AUSB	CR de BFC	Finale	Rédaction	28/02/2020

Sommaire

Préambule / Introduction	p. 5
Partie 1. Cadrage et méthodologie	p. 7
1.1. Accessibilité, centralité et spécialisation : trois approches complémentaires, analysées sous un angle évolutif.	p. 8
1.2. Objets d'étude : 108 centralités à l'échelle régionale.....	p. 8
1.3. Méthodologie : choix des indicateurs et des échelles de traitement.....	p.13
Partie 2. Les centralités en Bourgogne Franche-Comté	p. 17
2.1. Accessibilité aux infrastructures de transport.....	p. 18
2.2. Indice de centralité	p. 21
2.3. Spécialisation.....	p. 24
2.4. Analyses évolutives.....	p. 30
Synthèse.....	p. 41
Annexe.....	p. 45



Les travaux réalisés dans le cadre du SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi les échanges prospectifs avec les autres directions régionales ont relevé la nécessité de mieux prendre en compte les liens de centralité qui unissent les villes moyennes de la région à leurs territoires alentours.

Ces liens de centralité recouvrent des formes différentes suivant les territoires. La caractérisation précise de ces liens constitue l'objet du travail conduit dans cette étude...

La question des centres est une constante dans l'analyse urbaine. La civilisation s'est historiquement constituée autour de centralités. Or, depuis une quarantaine d'années, la place qu'occupaient jusqu'à présent ces centres est remise en question : on observe une dilution du modèle territorial classique, organisé autour de centres, dont les fonctions traditionnelles s'affaiblissent.

Dans une région polycentrique composée de petites et moyennes villes, les politiques publiques qui visent à renforcer l'attractivité des centralités et leur rôle polarisant prennent un sens particulièrement important. Ainsi, le SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté pose des objectifs de redynamisation des centres villes et centres bourgs, et de renforcement du réseau de petites et moyennes villes qui organise le territoire régional.

Les travaux menés précédemment par les agences d'urbanisme de la Région (identification et qualification des bassins de vie, qualification des échanges d'un système régional polycentrique) avaient mis en évidence une ossature régionale portée par une trame de petites et moyennes villes aux traits identitaires forts, ossature qui constitue, avec les grands pôles structurants, un maillage multipolaire complexe. Ainsi la Région Bourgogne Franche-Comté présente, au sein de ses bassins de vie, une grande diversité de dynamiques locales. Ces dynamiques locales, assises sur des logiques de proximité au sein des bassins de vie, contribuent fortement à la robustesse du territoire.

Ainsi, au regard des politiques visant le renforcement des centralités, il apparaît pertinent de porter une attention particulière sur les dynamiques à l'œuvre dans et autour des centralités régionales. Autrement dit, d'interroger les rôles de centralités portées par ces communes et les liens avec leurs périmètres d'influence, que l'on confondra ici avec les bassins de vie.

Cette étude propose de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les centralités et d'apporter des éléments d'objectivation permettant d'ajuster l'action régionale en fonction des particularités de chaque territoire et des priorités d'actions qu'ils se donnent. Elle viendra compléter et préciser les études antérieures des agences d'urbanisme menées à l'échelle des bassins de vie, en focalisant sur les centralités et les liens avec leurs périmètres d'influence.

A partir d'indicateurs originaux, ce travail des agences d'urbanisme de Bourgogne Franche-Comté vise à qualifier le rôle des centralités dans leurs périmètres d'influence par une approche transversale de leurs fonctions de centralité.

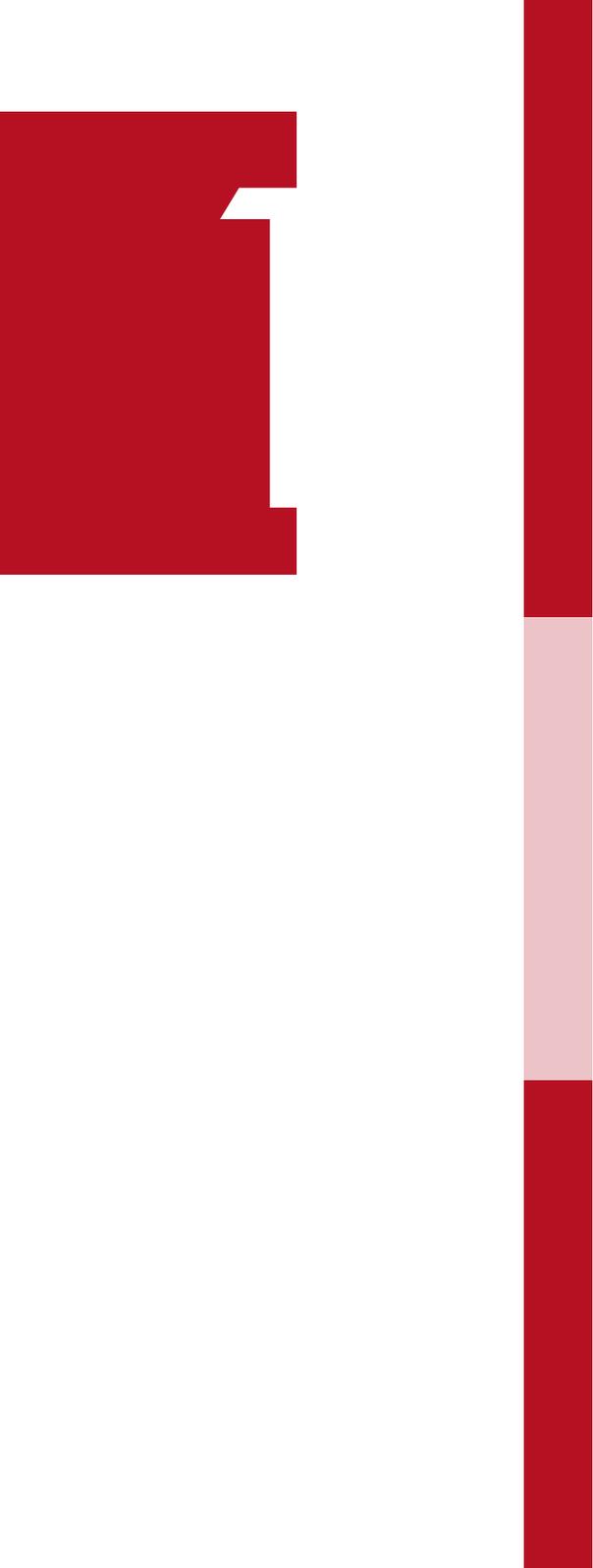
Il poursuit 3 objectifs :

1. Mesurer le poids des centralités régionales dans leur bassin de vie d'appartenance ;
2. Mesurer le niveau de polarisation des centralités et identifier la nature des fonctions polarisantes, ou au contraire des fonctions sous développées ;
3. Identifier les facteurs de fragilité des centralités.

La Bourgogne-Franche-Comté en quelques chiffres-clés

Mailles étudiées	108 centralités	88 bassins de vie d'appartenance	
Administration	8 départements	72 % de communes de moins de 500 habitants	115 intercommunalités
Population	2,8 millions d'habitants soit 4 % de la population de la France métropolitaine	59 habitants par km2 115 habitants par km2 en France métropolitaine	15 grandes aires urbaines regroupant 68 % de la population régionale
Emploi	1,1 million d'emplois 4 % des emplois de la France métropolitaine	17 % d'emplois industriels	12 % d'emplois sociaux et solidaires
Logement	1,5 million de logements	9,9 % de logements vacants	13 % de logements sociaux
Économie	8,2 % de taux de chômage moyen contre 9,4 % en France métropolitaine (2017)	148 164 entreprises soit 3,3 % des entreprises françaises	6,2 % des créations d'entreprises dans le secteur industriel contre 4,2 % au niveau national
Équipements	205 équipements de proximité pour 10 000 hab 233 en France métropolitaine (2017)	49 équipements intermédiaires pour 10 000 hab 53 en France métropolitaine (2017)	12 équipements supérieurs pour 10 000 hab 14 en France métropolitaine (2017)
Accessibilité	Temps moyen d'accès aux services courants au plus près du domicile :	19 min. en moyenne en BFC	11,5 min. en moyenne en France métropolitaine

Sources : IGN, INSEE 2016



Cadrage et méthodologie

1.1. Accessibilité, centralité et spécialisation : trois approches complémentaires, analysées sous un angle évolutif

Trois approches complémentaires permettent de répondre aux objectifs précédents :

- Une analyse de l'**accessibilité** du territoire régional, mesurée à partir des différentes infrastructures de transport structurantes du territoire. Cette analyse permet d'apporter des éléments de contextualisation des communes étudiées, en rendant notamment compte d'un enclavement potentiel,
- Le calcul des **classes de centralité**, via le calcul d'indices de centralité, pour révéler le poids des communes au sein de leur bassin de vie

La recherche de **spécialisation(s) fonctionnelle(s)**, via le calcul d'indices fonctionnels, pour définir une typologie des communes, à partir d'une qualification de leur(s) fonction(s) dominante(s) éventuelle(s).

Une synthèse de ces analyses permet d'évaluer dans un premier temps les facteurs de fragilités potentiels des communes. Dans un second temps, la mesure de la fragilité est également affinée avec le calcul de deux indicateurs dynamiques :

- L'évolution de l'indice de centralité et de l'indice de spécialisation, pour rendre compte des changements à l'œuvre au sein des communes étudiées,
- Le calcul d'un indice de concentration / dispersion des fonctions, pour révéler les dynamiques d'évolution spatiales au sein des bassins de vie.

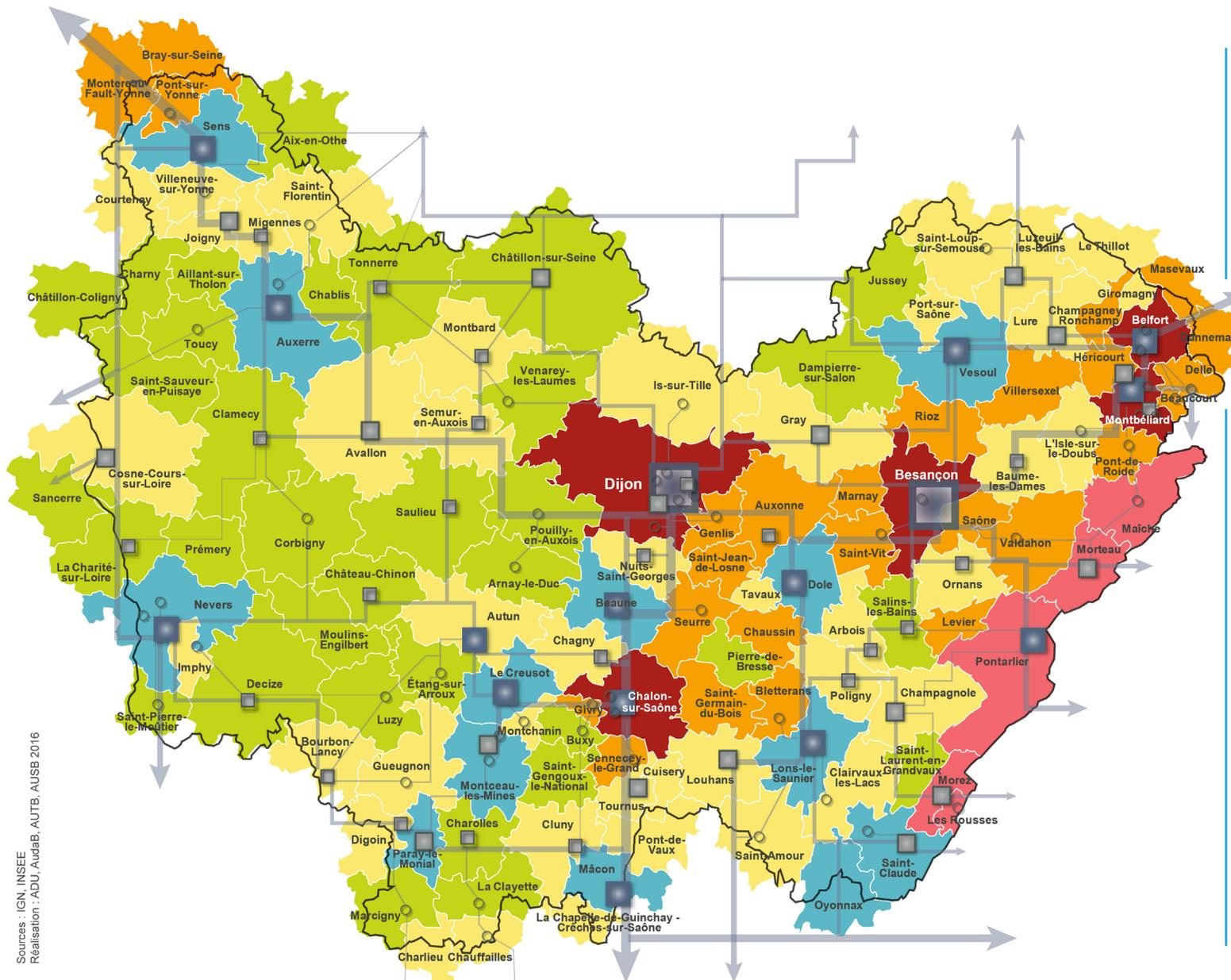
Ce dernier élément ne sera pas abordé à l'échelle régionale mais uniquement pour chacun des 88 bassins de vie étudiés, au sein de l'atlas.

1.2. Objets d'étude : 108 centralités à l'échelle régionale

1.2.1. Liste des communes étudiées et périmètre d'étude

La liste des communes étudiées a été définie sur la base de l'armature régionale, proposée par les agences d'urbanisme en 2017. Elle a permis de faire ressortir la structure polycentrique de la Région : il existe une relative concentration de services sur Dijon et Besançon, ainsi qu'au sein des pôles de Montbéliard-Belfort, Auxerre-Sens et Chalon-Le Creusot-Mâcon. De manière générale, ce sont les anciennes capitales de région, les préfectures et sous-préfectures, ainsi que les espaces aux frontières régionales qui concentrent les services, et peuvent bénéficier de l'influence de territoires frontaliers attractifs (Paris, Lyon, Alsace, Suisse ...). Le reste du territoire est marquée par la ruralité et des densités plus faibles, tant pour les services que pour la densité d'habitants.

Les analyses, réalisées à l'échelle régionale avaient permis de créer une typologie des bassins de vie, laquelle peut faciliter l'interprétation des résultats de la présente étude, ainsi qu'un classement des communes en 7 niveaux distincts, qui est à la base des communes sélectionnées pour l'étude.



Typologie des bassins de vie

- Bassin rural** : bassin à vocation rurale encore marquée, faiblement dense se caractérisant par des temps d'accès aux équipements plus longs. Un habitat principalement de type individuel avec des résidences secondaires et des logements vacants.
- Bassin de petites villes** : rapport emploi/actifs équilibré mais une économie présente légèrement sous-représentée. Des indicateurs situés dans la moyenne régionale
- Bassin de moyennes villes** : bassins manquant d'attractivité malgré rapport emploi/actif favorable et un bon niveau d'équipements. Caractéristiques de l'habitat : forte proportion de logements sociaux et peu de maison individuelles
- Bassin de vie « périurbain » attractifs** : Population relativement jeune, forte présence de l'économie présente, déficit emploi/actifs (résidentiel) des temps d'accès aux équipements plus longs. Un habitat qui se caractérise par une forte proportion de logements individuels et un taux de propriétaire plus élevé qu'ailleurs. Forte densité scolaire, faible densité médicale Densité de population moyennement élevée
- Bassin de vie frontaliers** : territoire à fort indicateur de jeunesse offrant globalement peu d'emplois mais un bon niveau d'équipement. Un habitat plutôt collectif, peu de propriétaires et aussi peu de logements vacants. Caractéristique principale : flux vers l'étranger
- Classe 6** : bassins urbanisés (grandes villes) : forte densité de population et surreprésentation des CFM. Des flux internes plus développés, une grande diversité d'équipements malgré des soldes migratoires globalement négatifs.

Pôles d'équipements et de services

- Pôle structurant majeur
- Pôle structurant principal
- Pôle structurant
- Pôle relais
- Pôle local

Classification issue d'une analyse comparative communale comprenant une quarantaine de critères quantitatifs et qualitatifs positionnant le niveau d'activité, d'équipements et de services.

Sources : IGN, INSEE
Réalisation : ADU, Audab, AUTB, AUSB 2016

Les communes retenues pour la présente étude des centralités régionales sont celles appartenant aux quatre rangs supérieurs (hors rang « Pôle structurant majeur » regroupant Besançon et Dijon), à savoir : les pôles structurants principaux, les pôles structurants « secondaires », les pôles relais et les pôles locaux. Cela constitue une liste de 108 communes indiquées dans la carte ci-après.

Ces communes sont étudiées à l'échelle communale, et à l'échelle de leur bassin de vie d'appartenance, de sorte à analyser leur comportement au sein de leur périmètre d'influence. Au total, la région compte 131 bassins de vie, dont 17 vont au-delà des limites régionales. Les 108 communes appartiennent à 88 bassins de vie différents : ce sont donc deux tiers du territoire qui sont couverts par l'étude.

S'il semble intéressant d'analyser les communes dans leur périmètre de gouvernance (EPCI), pour prendre en compte les périmètres opérationnels des territoires, ce choix n'apparaît pas pertinent pour comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les communes. En effet, les périmètres de gouvernance sont relativement instables dans la durée, ce qui rend les résultats statistiques plus complexes à interpréter. De plus, ces périmètres ne reflètent pas nécessairement la réalité du territoire vécu quotidiennement par les habitants. La superposition des bassins de vie étudiés et des périmètres EPCI est illustré en Annexe (p.47).

1.2.2. Centralité et fonctions structurantes : hypothèses de travail

La structuration des différents programmes de redynamisation des centres (Action Cœur de Ville, AMI centre-bourgs, Petites Villes de demain) rend compte de l'importance de la vision systémique à adopter pour l'étude des centres. En effet, cette approche permet de saisir toutes les facettes nécessaires à la compréhension d'un territoire.

Les centralités régionales sont étudiées autour des 5 fonctions principales d'une centralité : l'accessibilité au territoire, l'habitat, l'économie, les services et l'identitaire. Il s'agit de mener une analyse transversale, tenant compte de l'ensemble des paramètres qui interagissent dans un espace de centralité, et qui déterminent la nature de ses liens avec son bassin de vie.

La fonction d'accessibilité

Fonction transversale, elle permet de poser le contexte géographique dans lequel se situe la commune, et ainsi d'étudier son niveau d'enclavement ou de désenclavement par rapport aux principales infrastructures de transport du territoire.

La fonction résidentielle

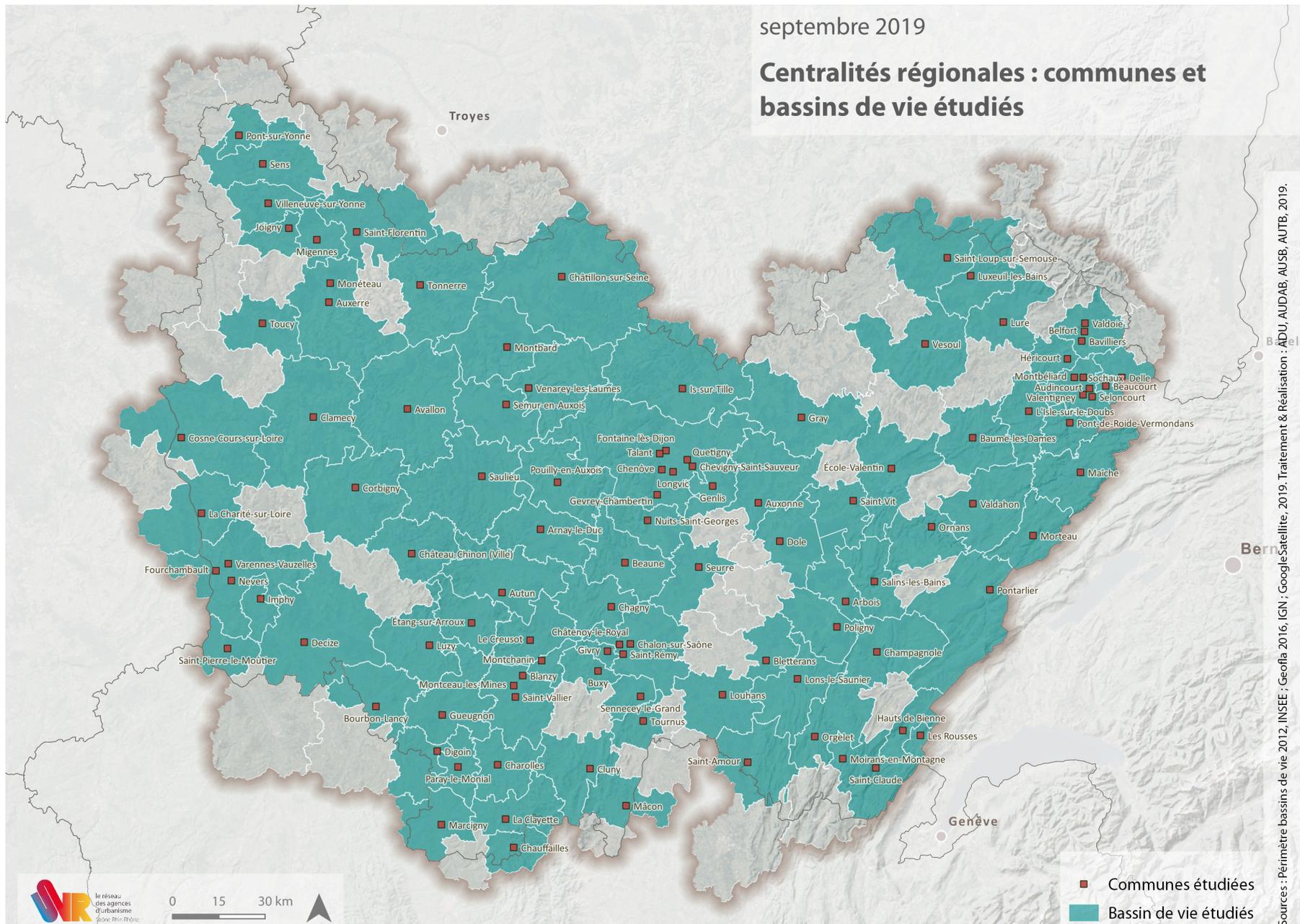
Cette fonction procure à la centralité une assise de proximité et une « demande d'usage » de la part des habitants. Elle est liée à des usages quotidiens de la centralité.

La fonction économique

La concentration d'emplois, et donc d'entreprises, permet à la centralité de s'inscrire comme pôle d'échange, et de favoriser son rayonnement. Elle permet une diversification des usagers, avec l'arrivée de navetteurs, **dont la fréquentation est également quotidienne.**

septembre 2019

Centralités régionales : communes et bassins de vie étudiés



La présence de services et la diversité de l'offre **proposée** permettent d'améliorer l'attractivité d'une commune. Ils confèrent un intérêt relatif à la commune, et contribuent également à maximiser les flux, **plus occasionnels**.

La fonction identité

La fonction identitaire est étroitement liée aux aménités naturelles, culturelles, sociales dont disposent les territoires, qui sont **créateurs d'attractivité**. On distingue alors deux dimensions principales :

- Une dimension traitant de l'attachement de la population à cette centralité, au travers d'un lien symbolique et culturel,
- Une dimension où il est davantage question de rayonnement et de notoriété, pour les usagers, **notamment extérieurs au territoire**.

Chacune de ces fonctions est qualifiée à partir d'une déclinaison d'indicateurs.

1.3. Méthodologie : choix des indicateurs et des échelles de traitement

1.3.1. Choix des indicateurs

Une liste d'indicateurs renseigne les 4 fonctions structurantes décrites ci-avant. Le choix a été fait d'utiliser l'ensemble de ces indicateurs à la fois pour répondre aux objectifs d'analyse du niveau de centralité et de spécialisation, et d'appréhender l'évolution de ces phénomènes.

Prérequis dans le choix des indicateurs

L'analyse portant sur l'indice de centralité et de spécialisation fonctionnelle doit s'appuyer sur un certain nombre d'indicateurs (au moins deux par fonction) qui doivent répondre à plusieurs critères :

- **La disponibilité de la donnée sur l'ensemble du territoire**, nécessaire pour le calcul du poids des communes au sein de leur bassin de vie. Ce rapport au bassin de vie doit pouvoir être calculé sur l'ensemble des indicateurs et des communes appartenant aux bassins de vie régionaux (communes de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des départements limitrophes, dont certaines communes se trouvent dans les bassins de vie de la Région). De plus, la source des données doit être la même pour l'ensemble des communes, afin d'éviter des écueils méthodologiques.
- **La nécessité de la mise à jour des données**, puisqu'une partie de l'étude repose sur l'étude de la dynamique des indices de centralités et fonctionnels, ainsi que sur la concentration/dispersion des fonctions. Les données ne bénéficiant pas de mise à jour dans le temps ne sont donc pas utilisables pour l'analyse.

La difficulté à évaluer la fonction identitaire

L'évaluation de la fonction identitaire est assez délicate, car elle prend en compte de nombreux paramètres qualitatifs, dont la donnée reste aujourd'hui difficile à créer. Si un certain nombre d'indicateurs semblent rapidement envisageables sur le plan, par exemple, du tourisme, l'analyse d'une fonction identitaire renvoie dans son ensemble à un questionnement d'ordre sociologique, notamment lorsqu'il est question de l'attachement des habitants à leur territoire.

Quatre pistes ont été étudiées pour appréhender cette question : la richesse du patrimoine, la dynamique touristique, la dynamique associative et la dynamique événementielle. Les trois premières de ces rubriques ont pu être renseignées.

S'agissant de cette fonction, d'autres indicateurs ont été envisagés mais n'ont pas pu être analysés :

- L'indicateur « **Flux et nombre de visiteurs** », pour permettre de quantifier le nombre de visiteurs (hors domicile-travail) de chaque commune. Cet indicateur nécessite une large collecte de données (enquête) qui est inenvisageable à l'échelle régionale. Une source de données alternative à la réalisation d'une enquête pour quantifier ces flux est l'utilisation de la base de données GoogleTravel, qui recense la « popularité » des communes en terme de destination touristique. Néanmoins, l'utilisation de ces données est soumise à restrictions.

- L'indicateur « **Villes fleuries** », avec le traitement des données du label du même nom, qui permet d'initier une stratégie communale visant la mise en place d'un cadre de vie agréable pour les habitants. Ce label peut caractériser un certain attachement et une identité singulière à la commune. Cependant, il en va de la volonté des communes à candidater pour obtenir le label, et beaucoup ne le font pas même si elles répondent aux critères,
- L'indicateur « **Festival et évènements** », pour prendre en compte les évènements attracteurs de flux au sein des communes. Le traitement a d'abord été testé à partir de la base « Panorama des festivals », issue du Ministère de la culture, puis à partir des données fournies par le CRT sur les évènements (festivals, manifestations populaires, évènements sportifs) en Bourgogne-Franche-Comté. Il s'est avéré que les listes n'étaient pas exhaustives (tous les évènements ne fournissent pas les informations au CRT), et que la fréquentation n'était pas toujours renseignée,
- L'indicateur « **Notoriété** » Un indicateur de notoriété touristique a été pensé à la note attribuée par les différents guides touristiques (Michelin, Routard, GoogleTravel ...). La donnée, très limitée pour certaines communes, aurait été très difficile à traiter par bassin de vie, et aurait généré un manque d'exhaustivité. Le traitement de cet indicateur s'est également heurté aux conditions générales d'utilisation des données, qui sont réduites au simple domaine privé. Après une prise de contact avec les sociétés auteurs de ces données, restée sans réponse, cette piste a été abandonnée,
- L'indicateur « **Notoriété à partir des requêtes sur internet** », pour refléter l'attractivité des communes d'un point de vue touristique. Néanmoins, toutes les villes ne sont pas forcément retrouvées dans ces requêtes, qui concernent principalement les pôles majeurs ou structurants,
- L'indicateur « **Nombre d'adhérents en association** », pour la dynamique de la vie associative, l'idée première était de traiter le nombre d'adhérents aux associations. De par l'indisponibilité de cette donnée sur l'ensemble de la région, la vie associative a été traitée via le nombre d'associations, et non par le nombre d'adhérents.

1.3.2. Calcul des indicateurs

A partir de ces indicateurs, un calcul a été réalisé pour donner une valeur propre à chaque commune. Cette valeur correspond à la part de la commune par rapport à son bassin de vie. Par exemple, pour la population, la valeur attribuée à chaque commune est :

$$i = \frac{\text{nombre d'habitants de la commune}}{\text{nombre d'habitants du bassin de vie}}$$

Ces valeurs ont été attribuées à l'ensemble des communes de la Région (ainsi que celles se trouvant hors Région mais dans un bassin de vie couvrant une partie de la région, soit 4278 communes) et pas uniquement aux 108 villes étudiées, afin de pouvoir contextualiser certaines observations.

Remarque : Plus le bassin de vie compte de communes, plus le rôle de centralité porté par la commune de référence sera « dilué » parmi les communes du bassin de vie. L'inverse sera aussi vrai, ce qui pourrait expliquer le cas de Imphy, apparaissant comme centralité majeure, appartenant à un bassin de vie de six communes seulement, ou encore le cas des Rousses, également centralité majeure au sein d'un bassin de vie de 2 communes.

Liste des indicateurs retenus

	Données	Source	Producteur	Année de production
FONCTION IDENTITAIRE				
Patrimoine historique				
	Nombre de monuments historiques	Mérimée	Ministère de la Culture	2015
Sites remarquables				
	Nombre de sites remarquables (parcs et jardins, sites industriels, sites naturels)	OpenData BFC	Région Bourgogne Franche-Comté	2018/19
Vie associative				
	Nombre d'associations (selon sélection thématique)	Répertoire National des Associations (RNA)	Ministère de l'Intérieur	2019
Accueil touristique				
	Nombre de lits	Recensement principal	INSEE	2019
	Nombre de résidences secondaires			2016
FONCTION RESIDENTIELLE				
Parc de logement				
	Nombre de logements	Recensement principal	INSEE	2016
Démographie				
	Nombre d'habitants	Recensement principal	INSEE	2016
Caractérisation de la population				
	Nombre de ménages	Recensement principal	INSEE	2016
FONCTION SERVICE				
Equipements de santé, administratifs, de l'éducation, de la culture, des sports et loisirs, et commerciaux				
	Nombre d'équipements de proximité	Base Permanente des Equipements (BPE)	INSEE	2016
	Nombre d'équipements de gamme intermédiaire			
	Nombre d'équipements de gamme supérieure			
FONCTION ECONOMIQUE				
Emploi				
	Nombre d'emplois	Recensement principal	INSEE	2016
Entreprises				
	Nombre d'entreprises	Recensement principal	INSEE	2016

2

Les centralités en Bourgogne Franche-Comté

2.1. Accessibilité aux infrastructures de transport

Avant d'interroger les dynamiques des centralités, il est nécessaire de repositionner ces dernières dans leur contexte géographique général, plus particulièrement en termes d'accessibilité aux infrastructures de transports ayant une attractivité régionale (échangeurs autoroutiers et gares TER) et nationale (gares TGV et Aéroports).

Cette lecture permet de relativiser des analyses conduites à l'échelle des bassins de vie, les infrastructures de transport influençant fortement les possibilités et dynamiques de développement.

2.1.1. Cartes d'accessibilité

Détermination d'isochrones autour des infrastructures de transport

L'objectif est de cartographier l'accessibilité des territoires aux infrastructures de transport. Des périmètres d'accessibilité à ces infrastructures ont été définis via le calcul d'isochrones représentant l'aire du territoire couverte pour un déplacement en voiture, dans une limite de temps donnée et ayant pour point de départ le type d'infrastructure sélectionné.

Les temps d'accès choisis pour chacun des types d'infrastructures sont les suivants :

- 15 minutes pour les gares TER et les échangeurs autoroutiers,
- 30 minutes pour les gares TGV,
- 1 heure pour les aéroports.

Ces temps d'accès ont été déterminés pour coller au mieux à la réalité des déplacements de la région¹, en augmentant la durée de déplacement pour des infrastructures de plus grande portée, comme les gares TGV et les aéroports, qui sont utilisés moins fréquemment.

2.1.2. Une accessibilité contrastée selon les territoires

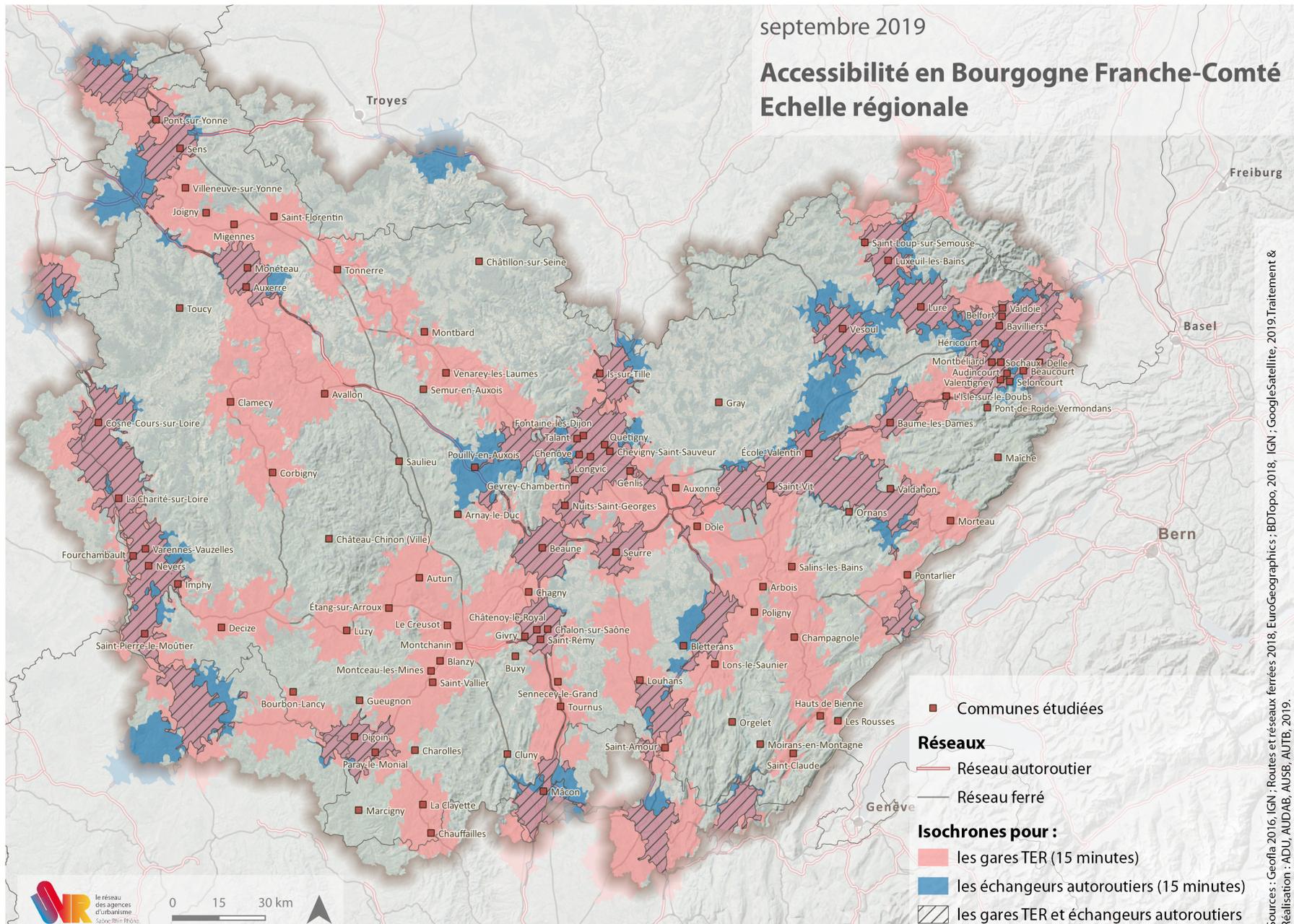
Au niveau régional, 90 villes sur les 108 étudiées sont comprises dans un périmètre d'accessibilité dit « régional », soit en proximité d'une gare TER, soit à proximité d'un échangeur autoroutier. Il semble intéressant de s'intéresser aux 18 villes restantes. Certaines ne sont que partiellement comprises : Arnay-le-Duc, Bourbon-Lancy, Charolles, Ornans, Pont de Roide-Vermondans, Semur-en-Auxois. D'autres sont, quant à elles, isolées du réseau régional : Buxy, Château-Chinon (Ville), Chatillon-sur-Seine, Cluny, Gueugnon, Gray, Maîche, Marcigny, Moirans en Montagne, Orgelet, Saulieu, Toucy.

A l'échelle nationale et internationale (accessibilité aux gares TGV et aéroports), une partie moindre du territoire régional est accessible à ces infrastructures : seulement 58 villes sont couvertes sur les 108.

¹ En 2013, en région Bourgogne Franche-Comté, 81.2% des navetteurs parcourent moins de 30 kilomètres ; 50% d'entre eux rejoignent leur lieu de travail en moins de 21 minutes. Néanmoins, pour ne pas prendre en compte uniquement les flux domicile-travail, le temps d'accès depuis les infrastructures de transport a été réduit.

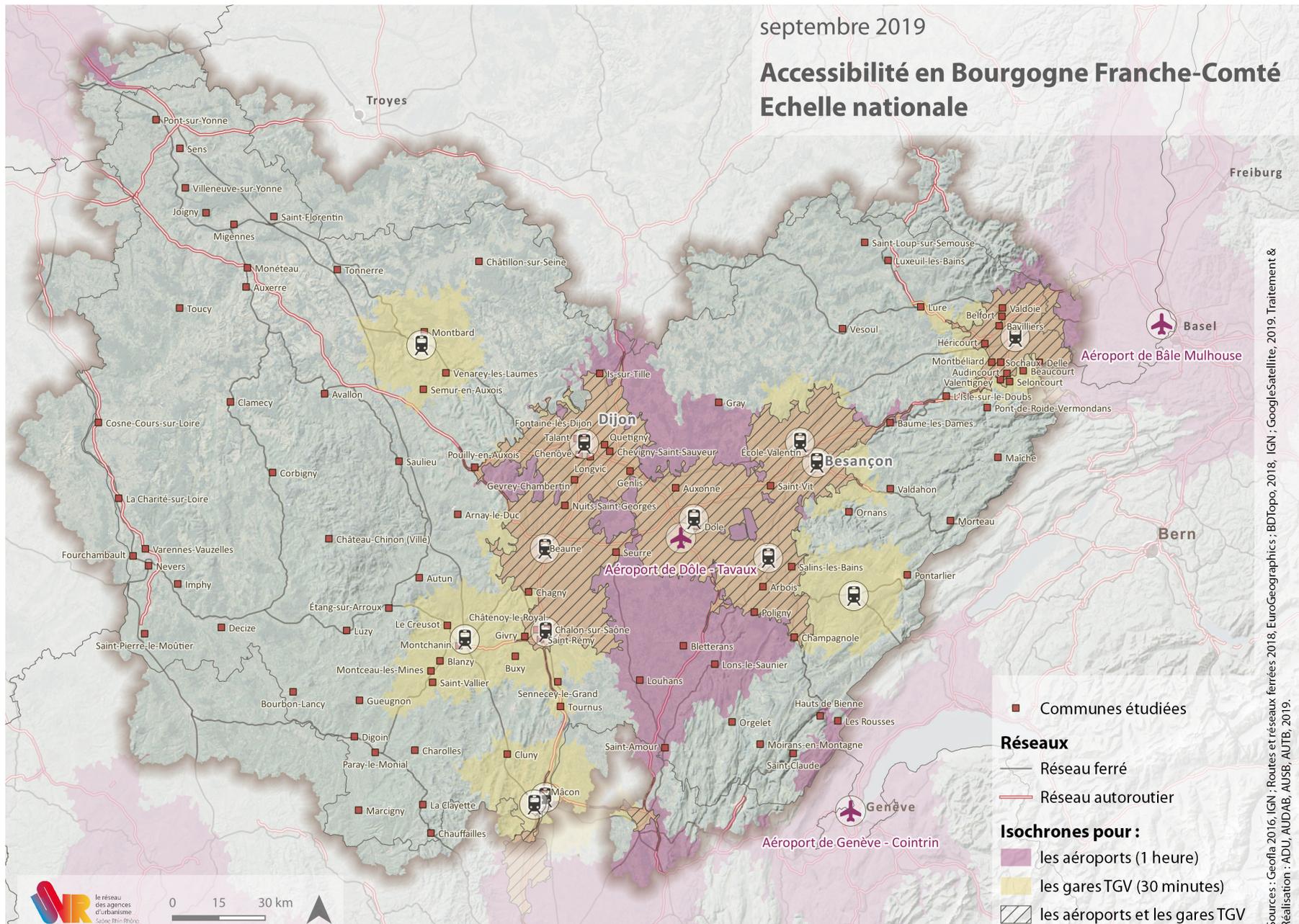
septembre 2019

Accessibilité en Bourgogne Franche-Comté Echelle régionale



septembre 2019

Accessibilité en Bourgogne Franche-Comté Echelle nationale



2.2. Indice de centralité

2.2.1. Indice de centralité : formation de classes de centralités

L'indice de centralité correspond à la moyenne pondérée des indicateurs, de manière à ce que chaque fonction ait le même poids dans l'indice. A chaque fonction correspond donc également un indice « fonctionnel », traité dans la seconde partie.

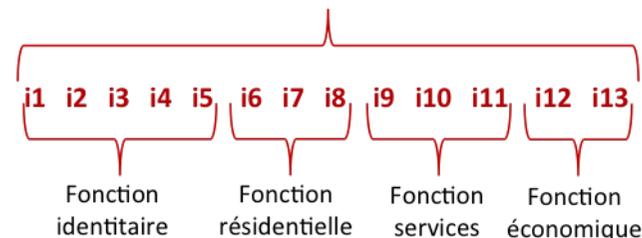
Cet indice de centralité a été calculé sur l'ensemble des communes des bassins de vie régionaux ainsi que de ceux chevauchant les limites régionales, soit sur 4278 communes. Un traitement statistique a ensuite permis de classer les communes par niveau de centralité décroissant, et de former 5 classes.

Les 108 communes étudiées ont ensuite été isolées, et leur répartition au sein des classes est illustrée dans le graphique ci-dessous.

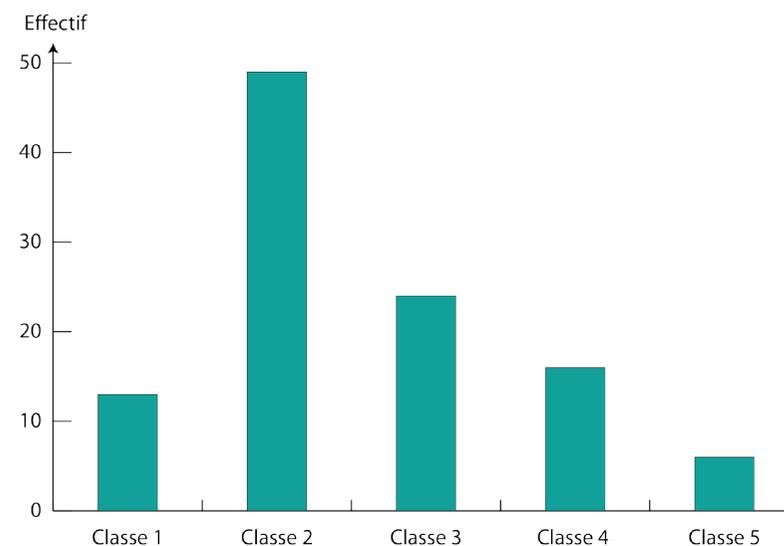
De fait, on obtient des classes avec des indices de centralités moyens très distincts :

- Classe 1 de « centralités majeures » : indice de centralité moyen de 63 %
- Classe 2 de « centralités principales » : indice de centralité moyen de 43 %
- Classe 3 de « centralités moyennes » : indice de centralité moyen de 27 %
- Classe 4 de « petites centralités » : indice de centralité moyen de 7 %
- Classe 5 de « très faibles centralités » : indice de centralité moyen de 2 %

Moyenne pondérée = indice de centralité



Répartition des 108 communes étudiées dans les 5 classes de centralité



2.2.2. Niveau de centralité et positionnement dans l'armature régionale

Il est tout d'abord intéressant de croiser cette analyse par niveaux de centralités, avec la hiérarchie urbaine définie dans l'armature régionale. Les différents types de pôles sont répartis comme indiqués dans le tableau ci-contre entre ces 5 classes. De même la carte page 23 permet de mettre en rapport le niveau de centralité et le positionnement dans l'armature régionale.

On observe que la hiérarchie urbaine est dans l'ensemble bien corrélée avec les niveaux de centralité :

- Les **pôles structurants (principaux ou non)** sont aussi des centralités majeures ou principales (**classes 1 et 2**),
- Les **pôles relais** (niveau 4 dans l'armature régionale) comportent une relative diversité de niveaux de centralité, avec majoritairement des centralités de **classes 2** (61% des pôles relais sont des centralités principales, tandis que 45% des communes étudiées le sont),
- Les **pôles locaux** (les plus nombreux parmi les 108 villes) sont majoritairement des centralités principales, moyennes ou petites (**classes 2, 3 et 4**).

Pour autant, il est à noter que **les classes 1 et 2 de centralités majeures et principales concernent quasi indifféremment les 4 typologies de l'armature urbaine**. Ainsi, si les pôles structurants (principaux et secondaires) assurent dans l'ensemble un bon niveau de centralité (classe 1 ou 2), ils ne sont pas les seuls : on trouve des centralités fortes chez des communes plus petites figurant au rang de pôle relais ou pôle local. La classe 5 (très faibles centralités) ne comporte que des pôles locaux.

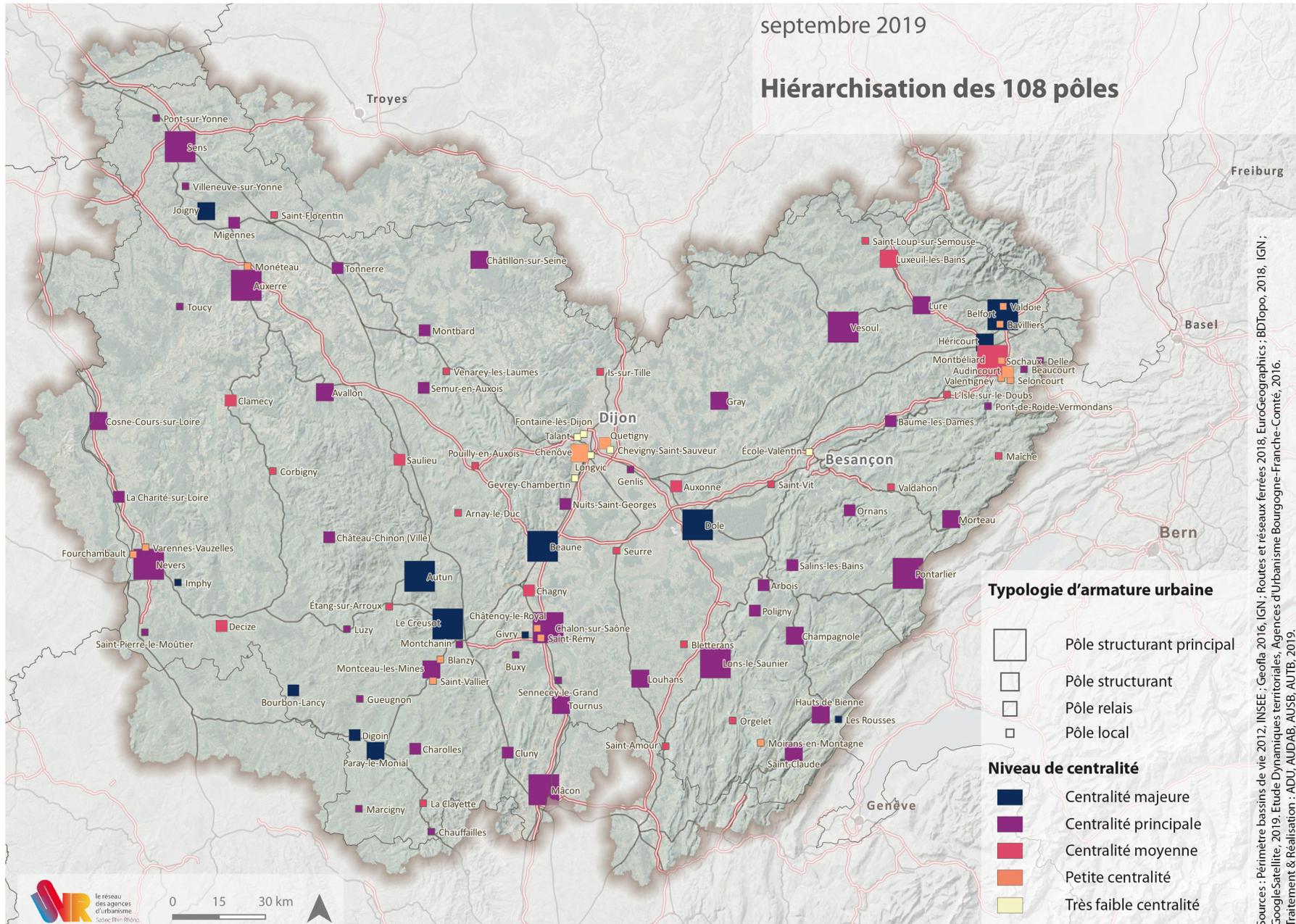
Croisement entre l'armature urbaine et les classes de centralité

	Centralité majeure	Centralité principale	Centralité moyenne	Petite centralité	Très faible centralité
Pôle structurant principal	5	8	1	-	-
Pôle structurant	3	12	1	1	-
Pôle relais	2	14	5	2	-
Pôle local	3	15	17	13	6
Total	13	49	24	16	6
Moyenne de l'indice	62.6	43.4	27.4	6.6	2.3

L'indice de centralité permet donc de mettre en évidence des villes qui ne semblent pas « importantes » à l'échelle de la Région, mais qui ont un rôle prégnant dans le fonctionnement de leur bassin de vie. Dans le cas des pôles « locaux » identifiés comme centralités majeures ou principales (soit un tiers de ces pôles), ils se trouvent généralement dans des bassins de vie de petite taille. A l'inverse, quelques villes de taille importante et jouant un rôle structurant pour la Région peuvent se retrouver moins structurantes pour leur bassin de vie, du fait notamment, de l'importance des villes périphériques.

septembre 2019

Hierarchisation des 108 pôles



Sources : Périmètre bassins de vie 2012, INSEE ; Geofia 2016, IGN ; Routes et réseaux ferrés 2018, EuroGeographics ; BDTopo, 2018, IGN ; GoogleSatellite, 2019, Etude Dynamiques territoriales, Agences d'Urbanisme Bourgogne-Franche-Comté, 2016. Traitement & Réalisation : ADU, AUDAB, AUSB, AUTB, 2019.



2.3. Spécialisation

2.3.1. Calcul des indices et recherche de typologies fonctionnelles

La spécialisation a été calculée à partir des quatre indices fonctionnels : identitaire, résidentielle, servicielle et économique. Ils ont été calculés pour chacune des 108 communes étudiées. Un indice fonctionnel correspond à la moyenne des indicateurs composant la fonction.

A partir des indices fonctionnels, une Analyse en Composantes Principales (ACP) a été réalisée pour déceler des similarités entre les 108 communes étudiées, en analysant :

- les interactions entre les indices fonctionnels,
- les interactions entre les 108 centralités retenues,
- les interactions entre les indices fonctionnels et les 108 centralités.

Cette analyse permet de faire ressortir une typologie des villes selon leur spécialisation : il se dégage cinq types de villes différents.

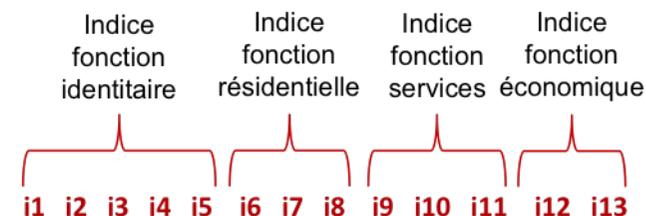
Les choix de regroupements en types ont été affinés par l'étude comparative des radars des typologies qu'il était plausible de former.

2.3.2. Structure fonctionnelle des centralités régionales

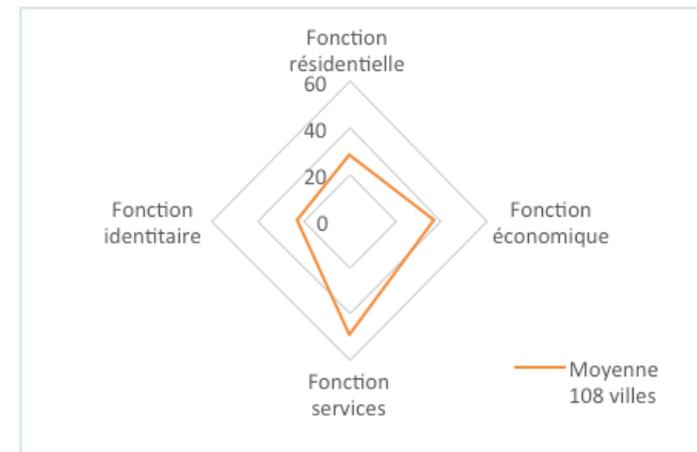
Le poids relatif de ces 4 fonctions est représenté dans un graphe de type radar. Sur le graphe ci-contre figure la moyenne des indices fonctionnels des 108 communes. De manière générale, les services correspondent à la fonction ayant la part la plus élevée. Ce résultat est à relativiser avec le choix qui a été fait d'analyser les « centralités » à travers le prisme de leur bassin de vie. Or, les bassins de vie sont définis par l'INSEE comme étant « le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants ».

La méthode a donc permis de déterminer 5 types de villes, correspondant chacune à des structurations fonctionnelles particulières. Il s'agit de :

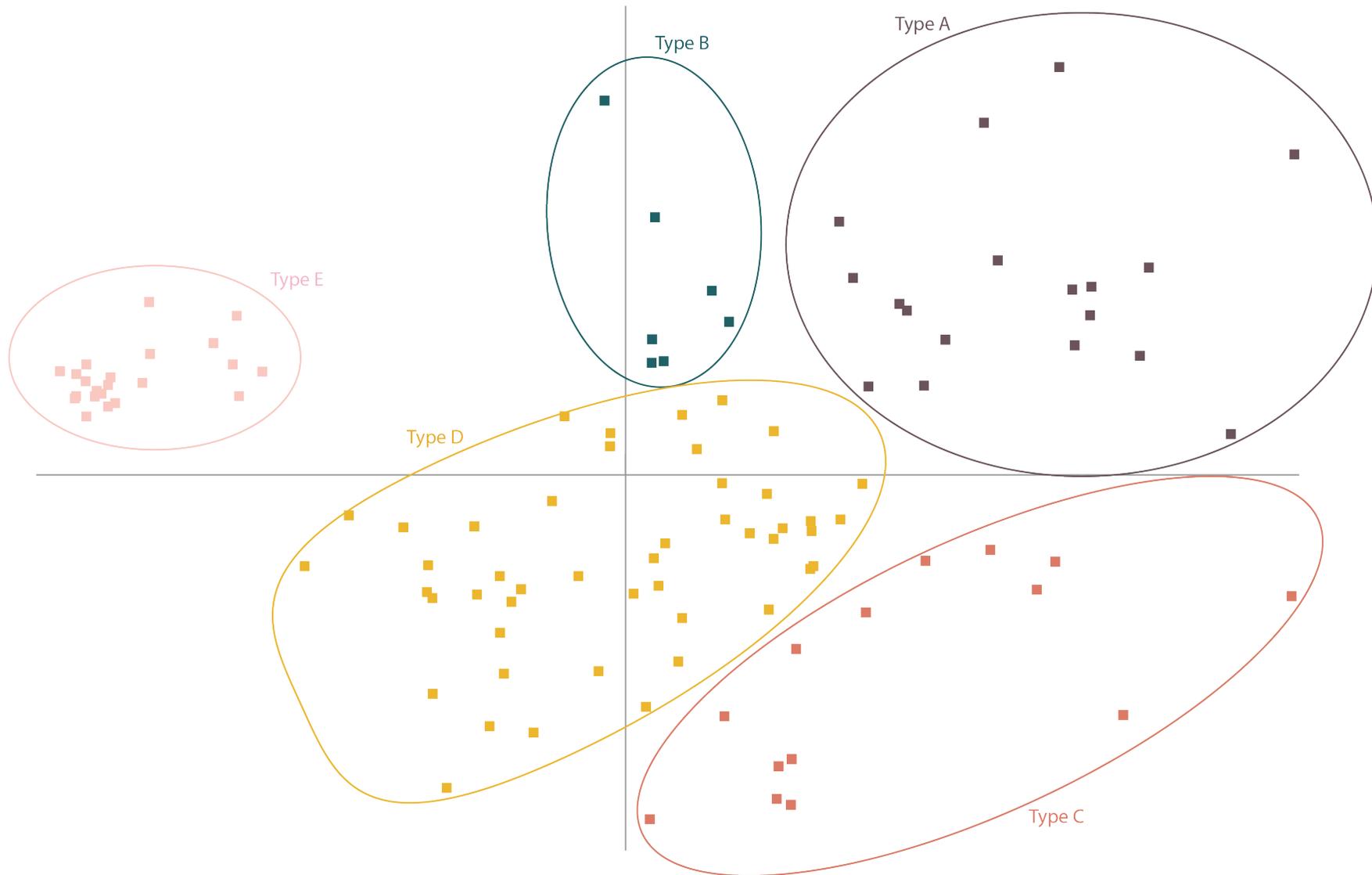
- **Type A** : centralités avec les 4 fonctions dominantes,
- **Type B** : centralités portées par les services, l'économie et l'identitaire,
- **Type C** : centralités portées par les services, le résidentiel et l'économie,
- **Type D** : centralités portées essentiellement par les services et l'économie,
- **Type E** : centralités sans fonction dominante.



Radar des poids moyens des fonctions



Résultats de l'Analyse en Composantes Principales



2.3.3. La spécialisation au regard de l'armature urbaine

Les pôles structurants principaux sont très fortement liés aux centralités portées par les 4 fonctions : ils représentent 61% de ces centralités, et 79% des pôles structurants sont de type A. Ils correspondent principalement à des centralités de bassins de vie de « moyennes villes » ou « urbanisés ». Les pôles structurants de type D, portés uniquement sur les services et l'économie, correspondent à des communes ne bénéficiant d'aucun accès autoroutier ni TGV.

Les pôles structurants et relais présentent une plus large diversité de typologie, bien que le type D soit majoritaire.

Les pôles locaux correspondent à l'unique strate ne comptant aucune centralité de type A. A l'inverse ils sont très majoritairement de type D et E, c'est-à-dire portés par deux fonctions ou sans fonction forte.

Dans les bassins de vie urbanisés ainsi que ceux des villes moyennes, on retrouve uniquement des centralités portées par les 4 fonctions, ou sans fonction dominante. On se rend alors compte du lien qui unit ces deux types de centralités. Dès lors qu'il y a une centralité portée par les quatre fonctions, les autres pôles sont généralement sans fonction dominante.

La grande majorité des centralités situées dans des bassins de vie ruraux s'appuie essentiellement sur les fonctions économiques et de services. Cela s'explique notamment par une population globalement moins importante que dans les autres bassins de vie, à laquelle s'ajoute une structuration plus diffuse de l'habitat. Ces types de centralité se situent notamment sur la diagonale Ouest-Nord-Est bourguignonne, ainsi que sur l'espace central de Franche-Comté, de Saint-Loup-sur-Se-mouse à Pontarlier.

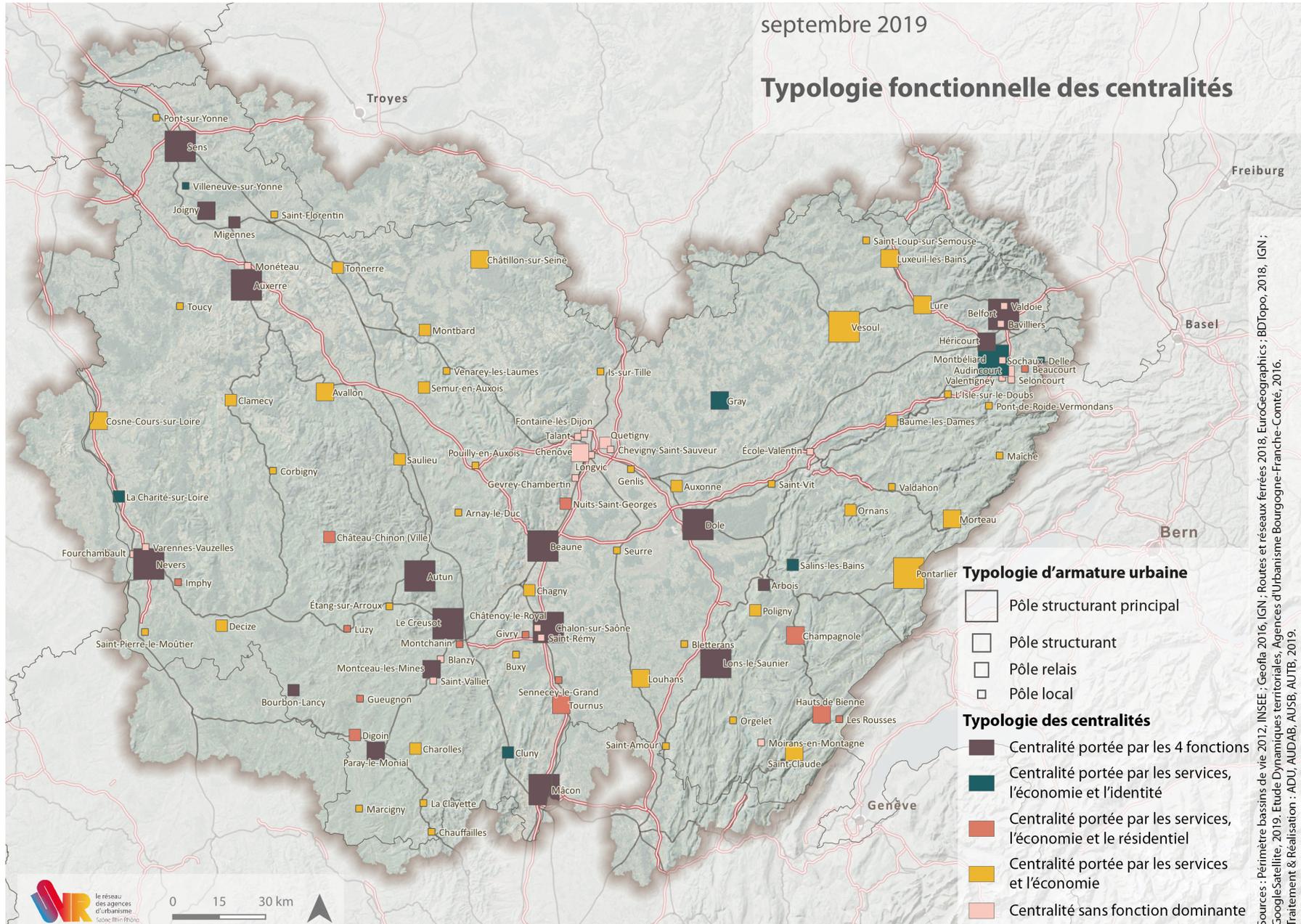
Enfin, la moitié des centralités de type C se situent dans des bassins de vie de « petites villes ».

Croisement entre l'armature urbaine et les typologies de centralité

	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E
	Centralité portée par les 4 fonctions	Centralités portées par les services, l'économie et l'identitaire	Centralités portées par le résidentiel, les services et l'économie	Centralités portées par les services et l'économie	Centralités sans spécialisation dominante
Pôle structurant principal	11	1	-	2	-
Pôle structurant	4	1	3	8	1
Pôle relais	3	3	3	12	2
Pôle local	-	2	8	25	19
Total	18	7	14	47	22

septembre 2019

Typologie fonctionnelle des centralités



2.3.4. La spécialisation au regard des niveaux de centralités

Il apparaît que la différenciation recherchée de spécialisations fonctionnelles renvoie pour partie à une différenciation en termes de niveaux de centralités.

Les centralités de type A (portées par les quatre fonctions) correspondent uniquement à de fortes centralités (majeures ou principales), de même que le type C. Ce qui apparaît distinguer les centralités majeures des autres est la présence de la fonction résidentielle comme fonction support.

Les centralités de type B, les moins nombreuses, sont toutes des centralités principales à l'exception d'une.

Les centralités de type D, les plus nombreuses, regroupent uniquement des centralités principales et moyennes, ces dernières étant presque intégralement de type D.

Enfin, les centralités de type E, sans forte fonction, touchent l'intégralité des petites et très faibles centralités. Elles sont majoritairement localisées dans des bassins de vie présentant des centralités plus importantes, de type A ou B (bien que sur les bassins de vie de Dijon et Besançon, les centralités fortes que représentent ces deux villes ne soient pas visibles sur les cartes de l'étude).

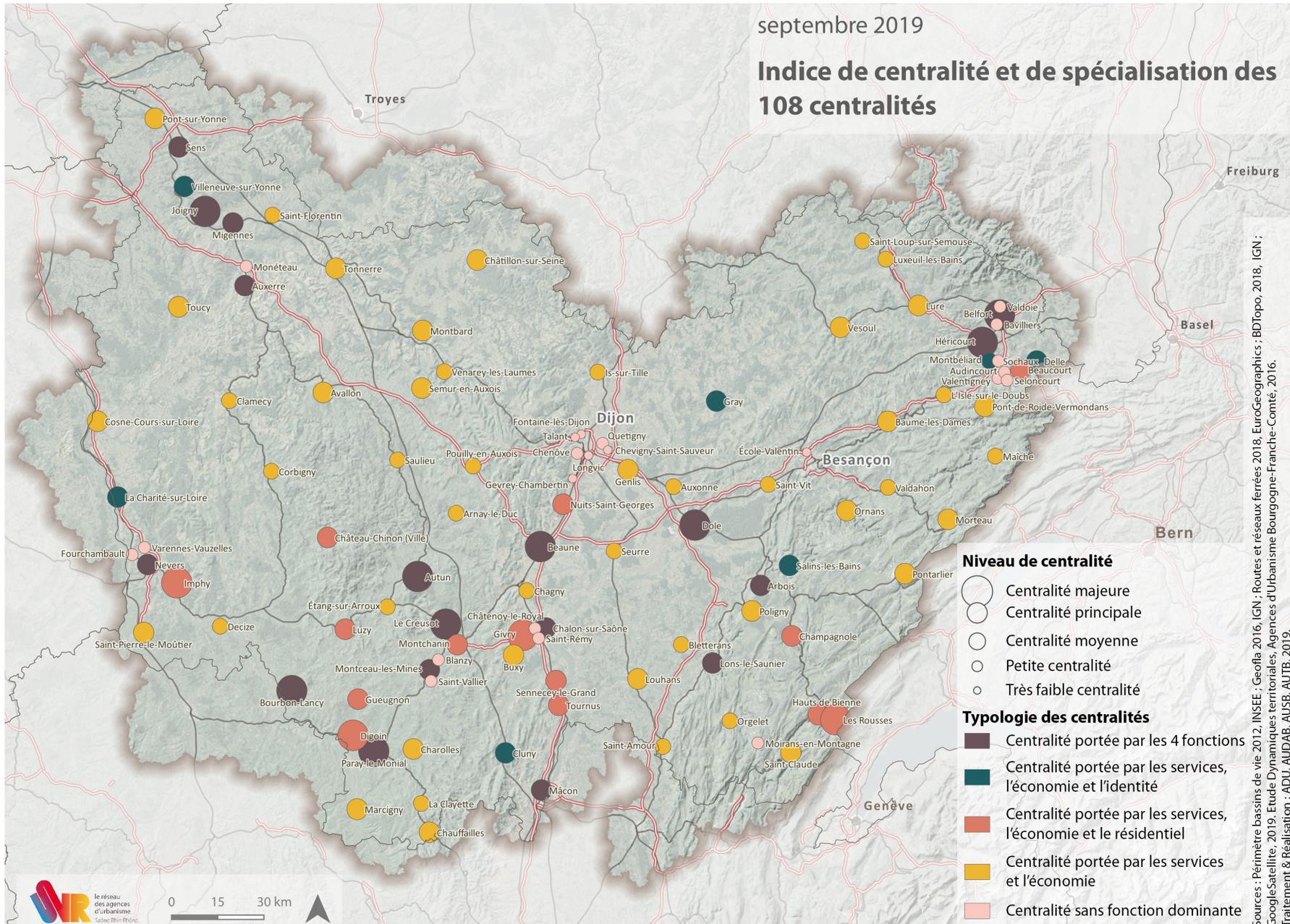
Ce premier niveau de spécialisation, au regard des fonctions, semble pouvoir être approfondi. Un deuxième niveau de spécialisation, dans la structure même des centralités, pourrait permettre une exploration plus fine, et confirmer, ou infirmer, l'hypothèse, souvent avancée, que plus une commune présente de diversité, plus elle fait centralité.

Croisement entre les classes et les typologies de centralité

	Type A Centralité portée par les 4 fonctions	Type B Centralités portées par les services, l'économie et l'identitaire	Type C Centralités portées par le résidentiel, les services et l'économie	Type D Centralités portées par les services et l'économie	Type E Centralités sans spécialisation dominante
Centralité majeure	9	-	4	-	-
Centralité principale	9	6	10	24	-
Centralité moyenne	-	1		23	-
Petite centralité	-	-	-	-	16
Très faible centralité	-	-	-	-	6
Total	18	7	14	47	22

septembre 2019

Indice de centralité et de spécialisation des 108 centralités



2.4. Analyses évolutives

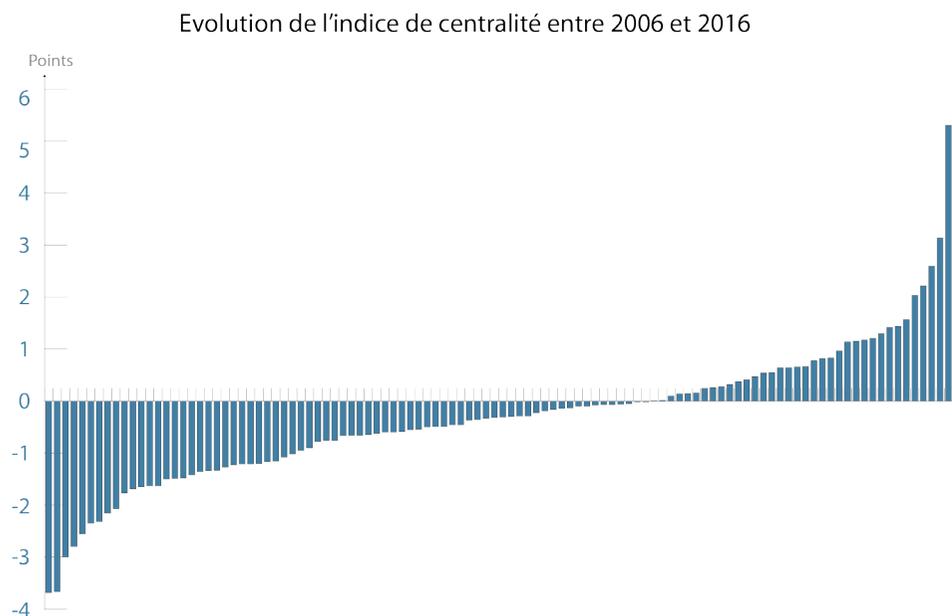
2.4.1. Evolution 2006-2016 de l'indice de centralité

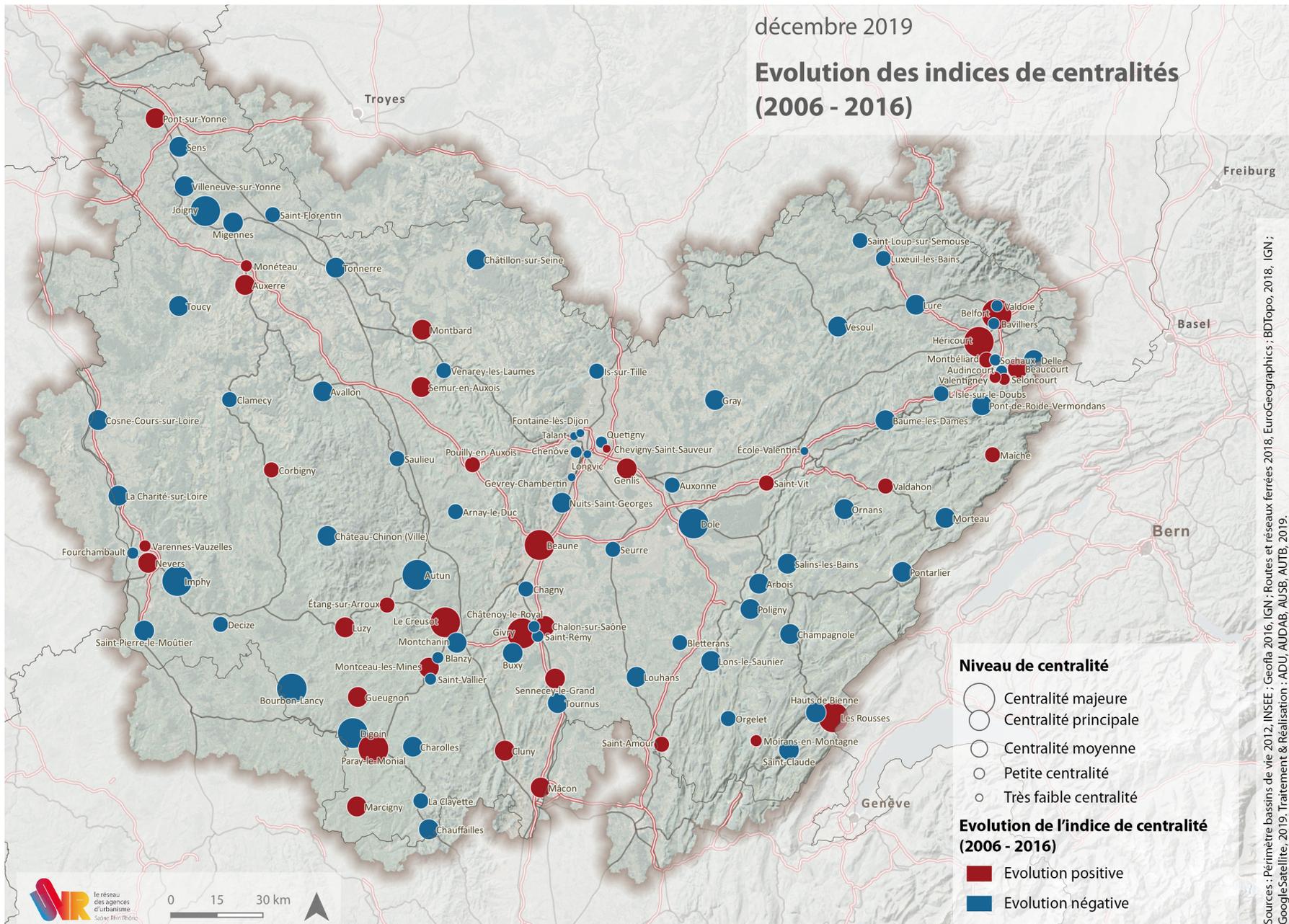
66% des centralités étudiées voient leur indice de centralité diminuer entre 2006 et 2016 : il y a donc bien matière à s'interroger sur un infléchissement généralisé du rôle de centralité tenu par ces communes.

A l'inverse, 36 de communes voient leur indice croître. Le croisement entre les évolutions et les niveaux de centralité fait ressortir des évolutions semblables au sein de chaque classe. En effet, pour les centralités principales, moyennes et très faibles, un tiers des communes observe une évolution positive. Cela est légèrement plus faible pour les petites centralités (25%), tandis que les centralités majeures enregistrent, pour 60% d'entre elles, une augmentation de l'indice de centralité.

Evolution du poids de centralité par classe

	Evolution positive	Evolution négative	Total
Centralité majeure	7	6	13
Centralité principale	15	34	49
Centralité moyenne	8	16	24
Petite centralité	5	11	16
Très faible centralité	1	5	6
Total	36	72	108





2.4.2. Evolution des fonctions

La fonction résidentielle est celle qui subit les évolutions négatives les plus nombreuses, suivie par la fonction économique. Ces évolutions négatives s'expliquent notamment par le phénomène de périurbanisation d'une part et par la périphérisation des activités économiques d'autre part. Cela reflète, à l'échelle régionale, un manque d'attractivité des centralités, à la fois pour les habitants mais également pour les entreprises.

Les évolutions sont moins « tranchées » pour les fonctions identitaire et servicielle, pour lesquelles la répartition entre évolution positive et négative est plutôt équilibrée.

Centralités majeures : De façon globale, les centralités majeures enregistrent des évolutions négatives pour le résidentiel, et majoritairement pour l'économie. A l'inverse, leur fonction de services est consolidée. L'évolution de l'indice de centralité est donc très fortement liée à l'évolution de la fonction identitaire. En effet, l'évolution positive de la fonction identitaire entraîne, dans presque tous les cas, une augmentation de l'indice de centralité.

Centralités principales : Elles enregistrent, majoritairement, une diminution de la fonction résidentielle, et pour 70% d'entre elles, une perte de poids en économie. Les évolutions des services et de l'identitaire sont plus contrastées. Une seule évolution positive de cette dernière fonction est nécessaire pour permettre une augmentation du poids de centralité, mais elle n'est pas suffisante. En effet, l'augmentation de la centralité se fait à travers l'augmentation de la fonction identitaire, cumulée à une augmentation des services ou de l'économie.

Centralités moyennes : Les évolutions de cette classe sont semblables aux centralités principales avec une baisse de la fonction résidentielle. Les évolutions économiques et de services sont cependant plus contrastées, et la fonction identitaire a plutôt tendance à diminuer. Dans ce type de centralité, c'est l'augmentation de la fonction économique, appuyée par une augmentation de la fonction identitaire ou de services qui permet d'augmenter le poids de centralité des communes concernées.

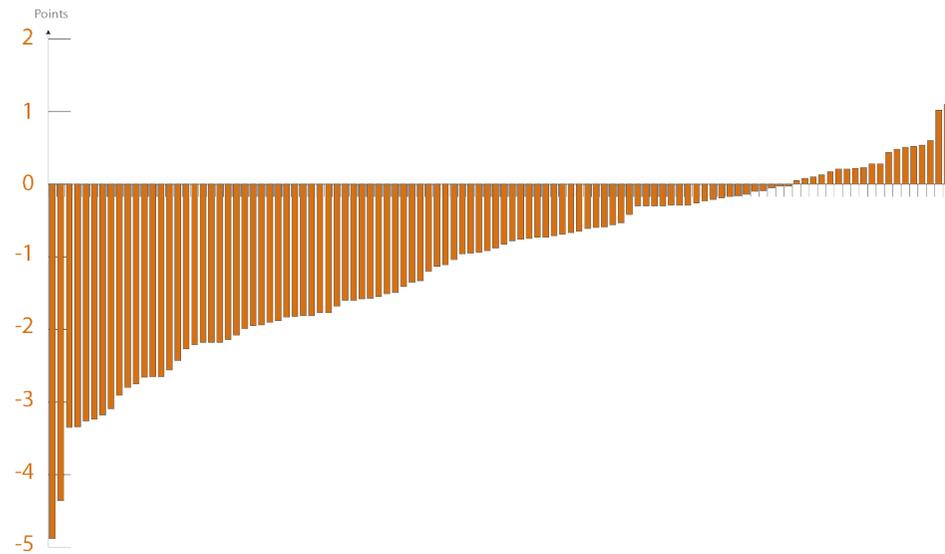
Petites centralités : Peu d'évolutions communes peuvent être dégagées dans ce type de centralités, hormis une tendance plutôt à la baisse des fonctions identitaire et servicielle. Lorsque les petites centralités ont vu leur poids de centralité augmenter, celui-ci s'est majoritairement appuyé sur une augmentation de trois fonctions, dont la fonction résidentielle.

Très faibles centralités : Elles ont toutes pour évolution commune une perte de poids des services et à l'inverse, plutôt une augmentation de l'économie, et une perte du poids résidentiel. L'évolution identitaire est plus contrastée. Pour les deux communes qui voient leur indice de centralité augmenter, cela est dû à une augmentation de la fonction identitaire couplée à une augmentation de l'économie.

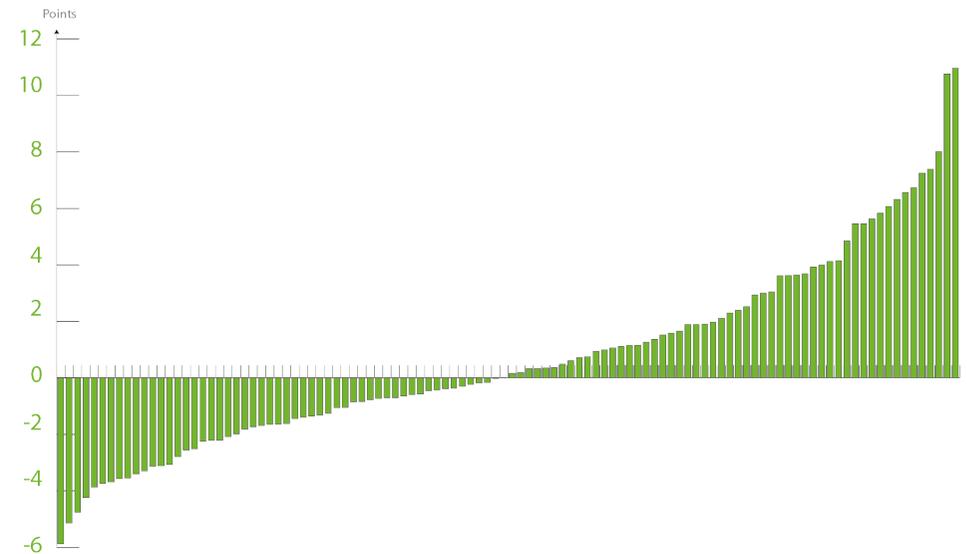
De manière générale, la consolidation de la fonction identitaire contribue à renforcer le poids de centralité pour toutes les classes de centralité. La contribution des autres fonctions est inégale selon les classes : quand c'est la croissance de la fonction de services qui renforce les centralités fortes, c'est davantage la fonction économique qui renforce les centralités faibles.

NB : Une évolution positive du poids fonctionnel ne signifie pas systématiquement que la centralité a enregistré une croissance, elle peut avoir décliné moins rapidement que le bassin de vie. Inversement, une évolution négative ne signifie pas toujours que la commune est en déclin, mais elle peut enregistrer une croissance moins rapide.

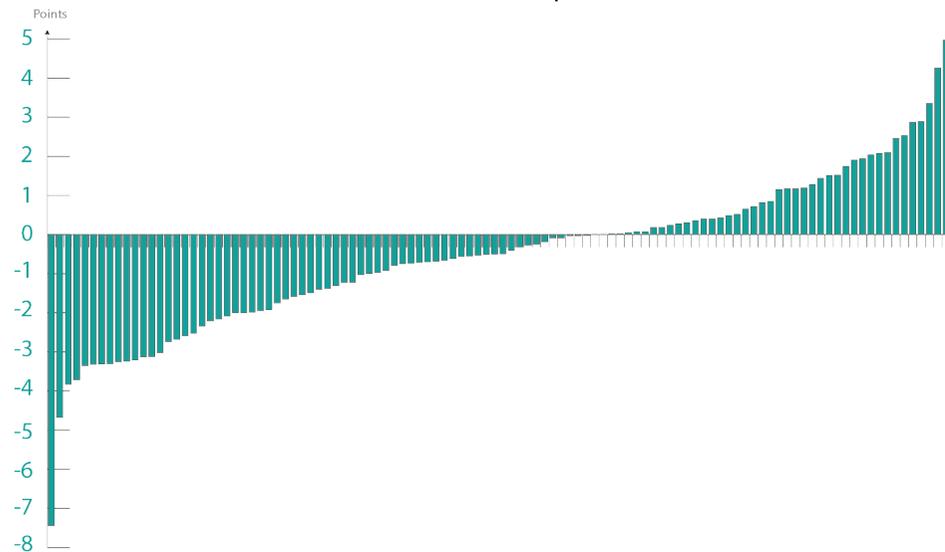
Evolution de la fonction résidentielle dans les 108 villes



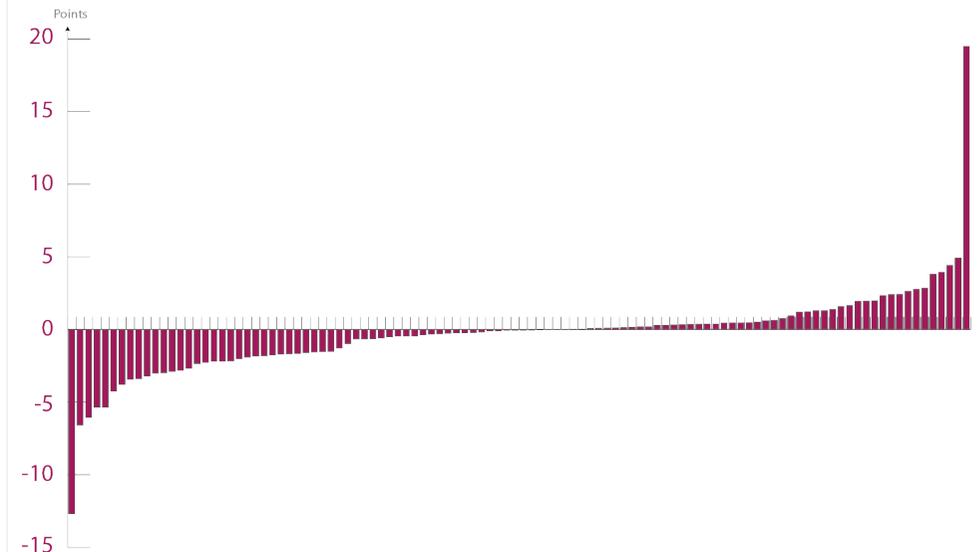
Evolution de la fonction services dans les 108 villes



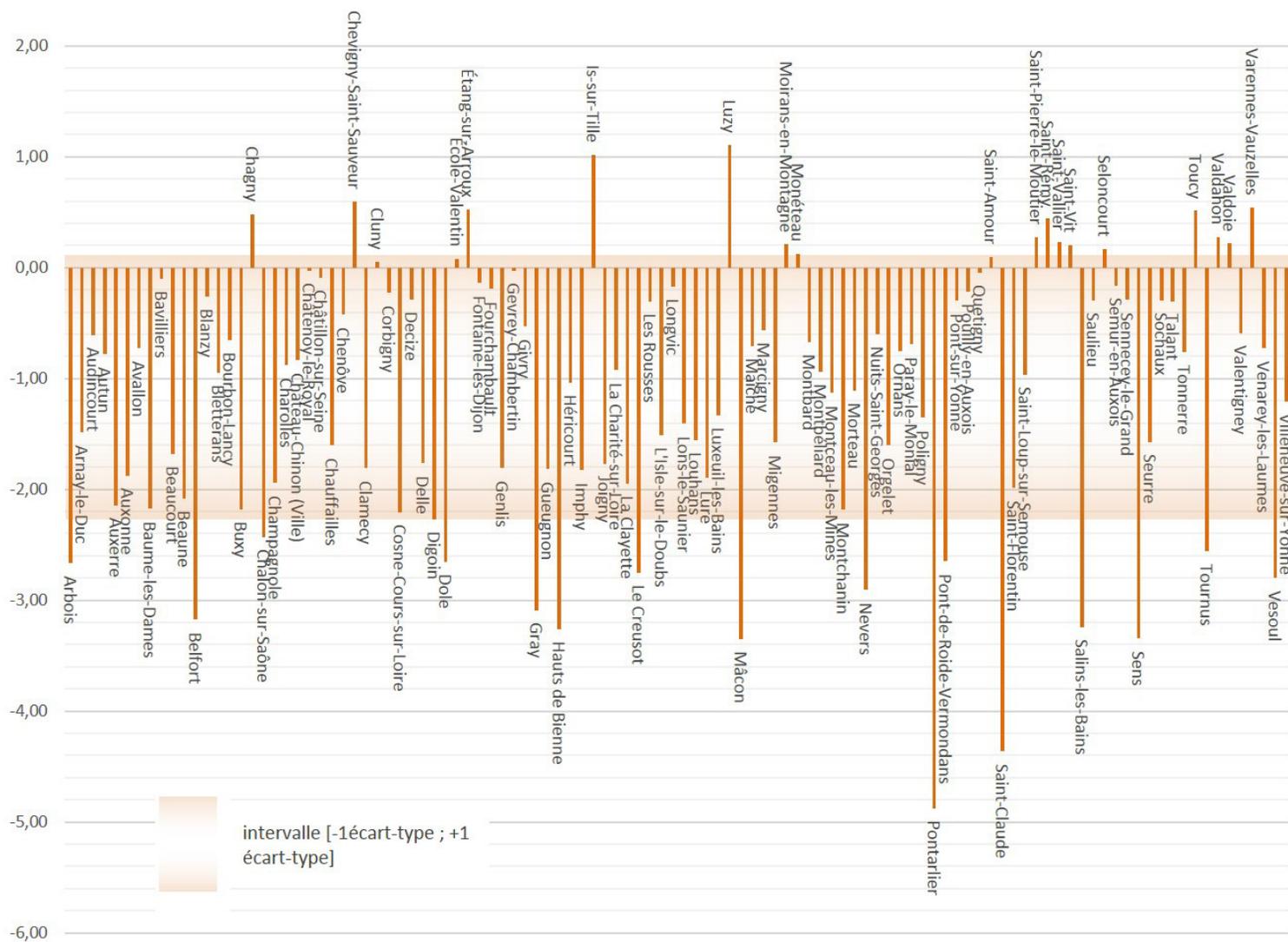
Evolution de la fonction économique dans les 108 villes



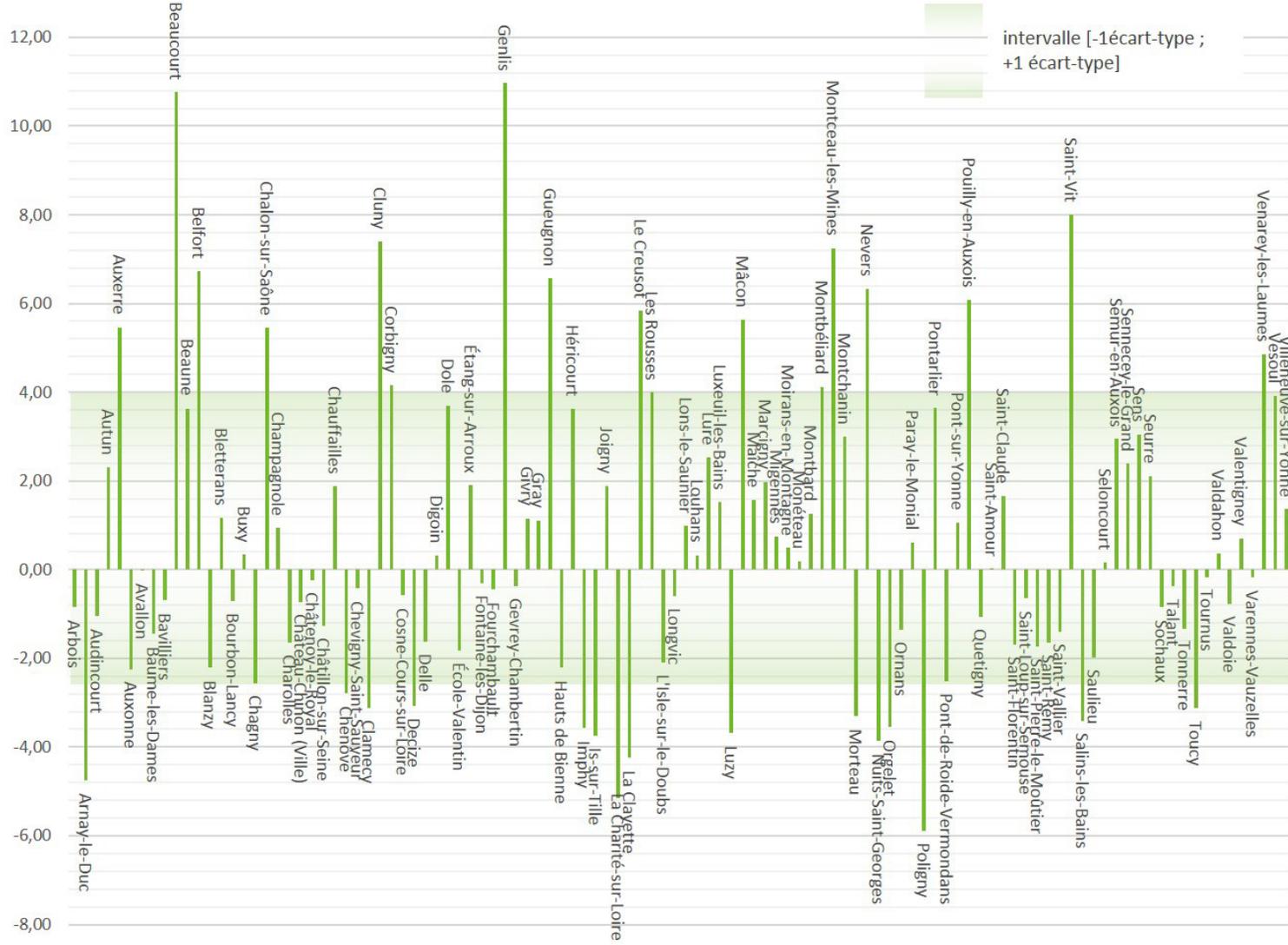
Evolution de la fonction identitaire dans les 108 villes



Evolution de la fonction résidentielle



Evolution de la fonction de services



2.4.3. Evolution de la typologie

Le croisement entre l'évolution des fonctions et les types de spécialisations permet également de faire ressortir des caractéristiques :

Type A (toutes les fonctions) : Pour l'ensemble des 18 centralités de cette typologie, une perte en résidentiel est enregistrée tandis que la fonction de services apparaît renforcée. La stabilité de ces centralités a connu un léger déséquilibre, qui pourrait s'accroître. De plus, ces évolutions peuvent être un facteur de fragilité à l'échelle des bassins de vie, de par l'éloignement des populations, dispersées, aux services, concentrés.

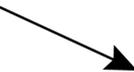
Type B (Services-Economie-Identitaire) : Déjà la fonction la moins présente auparavant, le secteur résidentiel a diminué pour l'ensemble de ces centralités. A l'inverse, on observe un maintien ou un gain dans la fonction identitaire.

Type C (Résidentiel-Services-Economie) : En 2006, l'identitaire était déjà la fonction la moins représentée. Pour toutes, une perte résidentielle est enregistrée, bien qu'elle soit, pour certaines, très modérée.

Type D (Services-Economie) : Les services et l'économie étaient déjà les deux fonctions les plus fortes en 2006. Le résidentiel enregistre une évolution majoritairement négative, tandis que les évolutions sont plus contrastées sur les services et économie.

Type E (Aucune fonction dominante) : Les communes enregistrent plutôt une évolution positive de la fonction résidentielle, avec une baisse de la fonction économique.

Evolution des fonctions selon les types de centralité

	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E
	Centralité portée par les 4 fonctions	Centralités portées par les services, l'économie et l'identitaire	Centralités portées par le résidentiel, les services et l'économie	Centralités portées par les services et l'économie	Centralités sans spécialisation dominante
Résidentiel					
Economie	-	-	-	Evolutions constatées	
Services		-	-	Evolutions constatées	-
Identitaire	-	= 	Déjà la moins représentée	-	-



Synthèse

L'étude des centralités régionales amène une compréhension des logiques de proximité actuellement à l'œuvre au sein des bassins de vie de Bourgogne Franche-Comté. En effet, certaines communes, dont le rôle semble peu important à l'échelle régionale, font office de centralité au sein de leur bassin de vie ; à l'inverse, des communes structurantes à l'échelle régionale voient quant à elles leur rôle de centralité se fragiliser. La majeure partie des centralités étudiées possède un poids relativement important de leur fonction économique, et surtout servicielle. La fonction identitaire est quant à elle détenue par quelques centralités, singulières dans l'espace régional. La fonction résidentielle est la plus dispersée au sein des bassins de vie.

Sur les dix dernières années, l'affaiblissement des fonctions de centralité prend majoritairement place dans le domaine résidentiel et économique. Si le manque d'attractivité de la région sur la scène nationale peut être mis en cause, d'autres phénomènes spatiaux internes aux limites régionales peuvent expliquer ce constat.

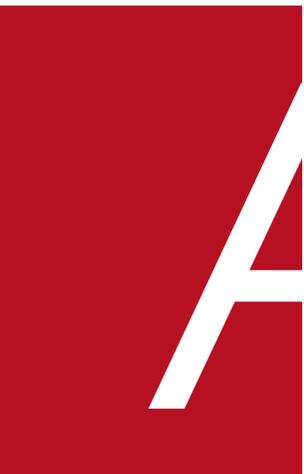
Premièrement, le caractère rural marqué de la région s'accompagne d'une forme d'habitat plus dispersée, difficilement conciliable avec une concentration de la fonction résidentielle au sein d'espaces de centralité. De plus, le phénomène de périphérisation, qui touche à la fois la fonction résidentielle, et également la fonction économique, accentue cette tendance à la déconcentration de deux des fonctions majeures des centralités. Cette tendance se vérifie aussi bien au sein des territoires ruraux que des territoires possédant historiquement un ou des espace(s) de centralité bien défini(s). L'affaiblissement de la concentration de ces fonctions dessine donc de nouveaux espaces de centralité au niveau local, et potentiellement au niveau régional.

Si on observe une dynamique inverse pour la fonction servicielle, qui tend à être renforcée au sein des 108 centralités régionales, la perte d'usagers, liée à l'affaiblissement des fonctions résidentielle et économique, risque de fortement la fragiliser sur le long terme.

La dispersion et fragilisation des fonctions résidentielle et économique à l'échelle locale questionnent les politiques d'aménagements des territoires actuellement à l'œuvre, et la nécessité d'œuvrer pour une transition vers des territoires résilients, à chacune des échelles opérationnelles, et en lien avec leurs spécificités propres.

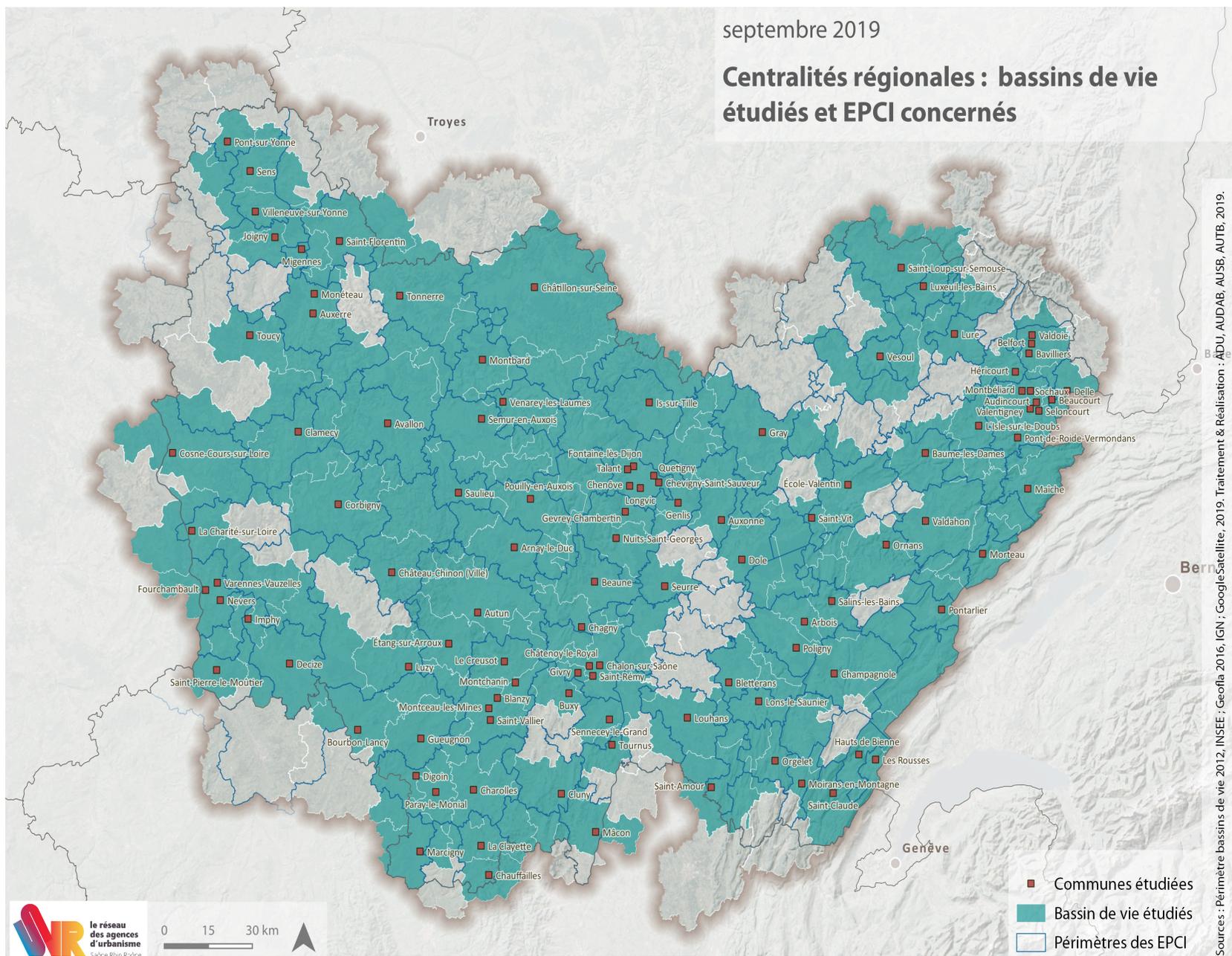
C'est ce questionnement qui a été à la base de l'élaboration d'un tableau de bord du positionnement des centralités au sein de leur bassin de vie. Ce tableau de bord, décliné sous la forme d'un Atlas des 108 centralités régionales de Bourgogne Franche-Comté, permet de révéler le poids que revêtent ces communes au sein de leur bassin de vie, ainsi que leur(s) fonction(s) dominante(s) éventuelle(s). Il intègre également l'analyse des fragilités auxquelles doivent faire face ces espaces centraux, par le biais d'une analyse dynamique des fonctions de centralité, et des mouvements spatiaux, de concentration ou dispersion de ces fonctions, qui se jouent au sein des bassins de vie.

Il permet donc de dresser un portrait du comportement des centralités au sein de leur bassin de vie, et de comprendre leur positionnement dans les logiques de proximité. Néanmoins, un travail d'analyse plus fin de la diversité fonctionnelle de ces centralités régionales est nécessaire, de sorte à cibler véritablement leur identité, notamment la diversité des composantes identitaire, résidentielle, économique et servicielle de chaque centralité. Ce travail permet par la suite de cibler plus en détail leurs fragilités, et ainsi la ou les réponse(s) opérationnelle(s) adéquate(s) pour redynamiser les territoires. .



Annexe

Annexe : Superposition des bassins de vie et des périmètres EPCI



Les centralités régionales

Bourgogne-
Franche-Comté

I. Approche fonctionnelle

Février 2020